

AVIS

SIVOM des communes de Courcelles-les-Lens, Dourges, Evin-Malmaison, Leforest et Noyelles-Godault

.....

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

MODIFICATION SIMPLIFIEE CONSULTATION DU PUBLIC

Le public est informé que par délibération en date du 5 avril 2019, il a été décidé de procéder à une consultation du public sur les dispositions du projet de modification simplifiée du plan local d'urbanisme intercommunal du SIVOM des Communes de COURCELLES-LES-LENS, DOURGES, EVIN-MALMAISON, LEFOREST et NOYELLES-GODAULT.

Le projet de modification simplifiée porte sur la correction d'une erreur matérielle sur le plan de zonage de la Commune d'Evin-Malmaison.

Cette consultation se déroulera à la mairie de Noyelles-Godault, siège du SIVOM, ainsi qu'au sein de la mairie d'Evin-Malmaison, pendant une durée d'un mois, du Mercredi 4 septembre au vendredi 4 octobre 2019. Le dossier pourra être consulté :

- A Noyelles-Godault : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
- A Evin-Malmaison : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Les personnes qui auront des observations à formuler sont invitées à les consigner sur un registre mis à leur disposition dans chaque mairie concernée, aux jours et heures susvisés.

Les observations peuvent également :

- être adressées par écrit au siège du SIVOM – Mairie – 38 rue de Verdun 62950 NOYELLES GODAULT.
- Etre adressées par mail à l'adresse sivom@mairie-noyelles-godault.fr sur le site : www.ville-noyelles-godault.fr – Rubrique vie municipale/le SIVOM/enquête publique.